



Équipe canadienne de bosses

Lignes directrices d'attribution des places pour la Coupe du monde FIS de la saison 2021 – 22

22 octobre 2021

< En cas d'incohérence ou de divergence entre les versions anglaise et française de ces directives, la version anglaise prévaudra >

Introduction

Freestyle Canada doit allouer des places de quota en Coupe du monde (CM) aux membres de notre équipe nationale de bosses. Les classements des résultats des épreuves de bosses en simple pendant la période d'admissibilité (du 1er juillet 2020 au 16 janvier 2022 inclusivement) comptent pour le classement olympique interne du ski acrobatique (incluant les disciplines de Freestyle Canada et le ski cross). Sachant qu'une ou plusieurs compétitions de bosses pourraient être annulées, il est important que nos athlètes les mieux classés commencent plus tôt que plus tard. Seules les épreuves de bosses en simple du Coupe du monde terminées seront utilisées pour le classement olympique.

Autorité

Au cours des années précédentes, le document décrivant comment les places en CM étaient attribuées était le document *Sélection de l'équipe nationale de bosses et Critères d'attribution des places pour la Coupe du monde FIS*. Pour la saison 2021/22, Freestyle Canada a reconnu que les sélections des équipes nationales sont indépendantes des allocations de places : nous avons séparé ces cadres décisionnels en deux documents distincts. Ce document décrit comment les places en CM seront attribuées pour la saison 2021/22 ; un document sur les critères de sélection de l'équipe nationale de bosses 2022/23 sera affiché d'ici le 1er novembre 2021. La structure du comité de sélection et le processus décisionnel sont décrits dans le document de sélection de l'équipe nationale de bosses.

Philosophie

À nous le podium examine les plans de Freestyle Canada et les résultats de nos athlètes avant de faire une recommandation de financement à Sport Canada. La recommandation d'ANP est basée sur les résultats des médailles de nos athlètes lors des derniers Jeux Olympiques d'hiver et sur la preuve que nos athlètes tendent vers des médailles lors des Jeux suivants. Bien que le comité de sélection de Freestyle Canada aimerait offrir une opportunité à tous nos skieurs, la réalité est que les places de quota sont limitées et nous devons donner la priorité aux athlètes qui ont la plus forte preuve de potentiel de médaille en 2022.

Les épreuves du CM d'automne sont importantes parce que les résultats compteront pour le classement olympique et la nomination à l'équipe canadienne. Freestyle Canada :



- Tenir compte des skieurs qui ont concouru au CM au cours de la saison 2020-2021 pour être sélectionnés pour les épreuves de bosses du CM de décembre 2021 et permettre aux skieurs qui montrent une amélioration significative et sont comparables aux deux meilleurs skieurs du Canada (par sexe) d'être pris en considération,
- S'efforcer d'équilibrer les opportunités pour améliorer le classement,
- Donner la priorité aux athlètes qui se sont qualifiés pour l'équipe A ou B (2 hommes, 2 femmes),
- Fournir un processus de sélection transparent pour les athlètes éligibles pour skier dans les événements,
- Les skieurs éligibles sont ceux qui ont skié les CM durant la saison 2020-21,
- Offrir la possibilité à un talent émergent de devenir éligible à la sélection.

Les skieurs NextGen qui ne skient pas dans les épreuves de CM de décembre seront éligibles pour commencer dans les épreuves de CM canadiennes et s'ils y réussissent, ils peuvent gagner des départs à Deer Valley. Bien que les départs soient plus tard dans la période de qualification, si un athlète connaît une saison exceptionnelle, il a toujours la chance d'être nommé dans l'équipe canadienne 2022.

En général, les calculs des valeurs de classement HPP utiliseront les résultats des événements identifiés pour les 12 mois précédant immédiatement la date limite d'inscription pour les événements ; les sélections pour la dernière partie de la saison prendront en compte les résultats de la saison en cours uniquement, à moins qu'il n'y ait une réduction significative du nombre d'événements organisés.

En cas d'égalité entre deux ou plusieurs skieurs, le skieur le mieux classé parmi les épreuves utilisées dans le classement sera prioritaire. S'il y a toujours égalité après que tous les événements utilisés dans le calcul aient été pris en compte, le comité de sélection prendra la décision finale.

Athlètes présélectionnés

Les athlètes suivants auront la possibilité de participer à tous les CM de décembre :

1. Équipe A/B

Basé sur le fait d'être nommé directement dans l'équipe A ou B

Athlète	Raison
Mikael Kingsbury	Équipe A
Justine Dufour-Lapointe	Équipe B
Laurent Dumais	Équipe B
Sofiane Gagnon	Équipe B



2. Place personnelle (de NorAm)

Place du quota personnel obtenue en tant que champion NorAm 2019-2020

Athlète	Raison
Elliot Vaillancourt	Place personnelle (NorAm)

Athlète sélectionné en priorité

En examinant les résultats de la saison 2020-21 pour chaque athlète, deux skieurs ont obtenu des résultats plus cohérents. Brenden Kelly et Kerrian Chunlaud ont tous deux obtenu deux résultats parmi les 12 premiers et le meilleur des deux calculs de taille de champ était inférieur à 20 %. Le comité de sélection a constaté un écart évident entre les quatre skieurs du peloton masculin :

Groupe 1 : Mikael, Laurent, Brenden et Kerrian

Groupe 2 : Gabriel, Jordan et Elliot

Sur cette base, Brenden et Kerrian se verront également offrir des places pour les épreuves du CM de décembre. Remarque : En fonction de la récupération et des objectifs personnels, il n'y a aucune obligation de skier dans chaque événement proposé.

Athlètes éligibles restants pour la sélection des CM de décembre

Femme	Homme
Chloe Dufour-Lapointe	Gabriel Dufresne
Valerie Gilbert	Jordan Kober
Berkley Brown	
Maia Schwinghammer	

Late Rising NG Talent - le "Wow Skier"

Le comité de sélection reconnaît que les skieurs NG s'entraînent depuis le début de la pandémie mais n'ont eu qu'une seule chance d'améliorer leur classement HPP (Apex Comp Sim) : ils n'ont pas eu la chance de skier en tête-à-tête contre des skieurs internationaux ou même leurs coéquipiers CM.

Le personnel d'entraîneurs de Freestyle Canada a une connaissance intime de ce qu'il faut pour être un champion dans le sport du ski de bosses. Des membres de notre personnel siègent au comité consultatif de la FIS sur les bosses pour guider la façon dont notre sport est géré; ils consultent également le comité consultatif des juges sur la façon dont les juges choisissent le gagnant. Nos entraîneurs peuvent reconnaître des skieurs talentueux et voir un ski de qualité.

Les entraîneurs de Freestyle Canada ont observé la progression de chaque skieur et bien qu'ils aient vu une amélioration, à ce jour, ils n'ont pas vu d'avancée révolutionnaire qui mettrait un skieur NG en lice pour une médaille olympique.



Nous gardons espoir que l'un de nos skieurs NG est passé au niveau supérieur depuis la dernière fois que nous l'avons vu skier sur la neige. L'équipe d'entraîneurs a hâte de voir toute l'équipe de bosses skier côte à côte au camp prévu en Autriche (sept/oct 2021) pendant l'entraînement ou lors de l'événement FIS proposé.

Si un skieur NG montre des progrès exceptionnels par rapport aux deux meilleurs skieurs canadiens de son sexe, il peut être pris en considération pour les départs du CM de décembre (ajouté à ceux déjà pris en considération).

Des progrès exceptionnels :

- sera mesuré à l'aide d'une fiche d'évaluation standardisée
- est indiqué si un skieur rivalise avec les deux meilleurs Canadiens de votre sexe lorsque nous évaluons :
 - Difficulté des sauts, pourcentages d'exécution et d'atterrissage
 - Vitesse comparative o Tourner la qualité et la bordure et
 - Position du corps et absorption

Sur un bloc d'entraînement sur neige (AUT)

- À l'avenir, si les skieurs s'entraînent dans différents endroits, la performance d'un skieur en hausse pourra être évaluée par le comité de sélection en partageant une vidéo et en utilisant l'outil d'évaluation.

Places de quota de CM disponibles pour Équipe Canada

Places disponibles au Canada de la FIS pour les épreuves de CM	10	<i>Max 6 par sexe (hors spot personnel)</i>
Athlètes présélectionnés et prioritaires	2 Femmes 4 Hommes (6 total)	<i>Justine, Sofiane, Mikael, Laurent, Brenden, Kerrian</i>
Place personnelle	1 - gagné du NorAm 2019-2020	<i>Elliot Vaillancourt (au-dessus de l'équipe max et max/sexe)</i>
Places de quota restantes pour les événements non canadiens	<ul style="list-style-type: none"> • Maximum 4 au total par événement <ul style="list-style-type: none"> • Max 2 pour hommes • Max 4 pour femmes 	



Emplacements d'hôtes supplémentaires pour les événements de CM canadiens	+3 places pour hommes +3 places pour femmes	<i>Taille maximale de l'équipe étendue à 16 plus place personnelle</i>
---	--	--

Projet d'horaire des événements FIS d'automne (octobre/novembre 2021)

Hôte	Date prévue	Objectif interne
Hintertux, AUT (2)*	Octobre TBD	Identifiez tous les skieurs NG en hausse à considérer pour CM
Idre Fjäll, SWE (2)**	Novembre	Attribuer les épreuves du CM de décembre aux skieurs qualifiés

*Utilisé pour les calculs du HPP spécifiquement pour le classement en vue de la qualification aux championnats canadiens

**Uniquement utilisé pour le classement des skieurs éligibles pour les départs des CM de décembre

Horaire provisoire du CM FIS – jusqu'au 16 janvier 2022

Hôte	Date prévue
Ruka CM (Bosses)	4 Dec 2021
Idre Fjäll CM (Bosses)	11 Dec 2021
Idre Fjäll CM (DM)	12 1Dec 2021
Alpe d'Huez CM (Bosses)	16 Dec 2021
Alpe d'Huez CM (DM)	17 Dec 2021
Vacances de Noël	
Mt. Tremblant CM (Bosses)	7 Jan 2022
Mt. Tremblant CM (Bosses)	8 Jan 2022
Deer Valley CM (Bosses)	12 Jan 2022
Deer Valley CM (Bosses)	13 Jan 2022

Étape 1 – Identification des étoiles montantes

Le camp d'entraînement d'automne prévu (Hintertux, AUT) offrira la chance aux entraîneurs de Freestyle Canada d'évaluer tous les skieurs après la fin de leur entraînement d'été. Ceux qui ne sont pas déjà pris en compte pour les CM de décembre auront la possibilité d'être pris en compte pour les CM de décembre, mais cela nécessitera une amélioration des performances de pointe. Les considérations seront la formation ainsi que tout événement FIS ou simulation de compétition pouvant être organisé.

Étape 2 – Sélection pour Ruka CM / Idre Fjäll CM Bosses Événements

Les skieurs éligibles pour les deux premiers CM de l'année seront classés en fonction des résultats de l'épreuve FIS Idre Fjäll prévue.



Les Canadiens présélectionnés et prioritaires seront encouragés à participer aux épreuves FIS pour acquérir de l'expérience et pouvoir expérimenter dans un environnement de compétition avant le premier CM de l'année, sans conséquence.

Les scores et classements de l'événement Idre Fjäll FIS ne seront PAS utilisés pour les classements HPP car l'équipe HPP complète ne sera pas présente.

Les épreuves Idre Fjäll FIS sont utilisées pour finaliser les classements pour les débuts des CM de décembre sur la base des deux premiers classements de chaque athlète non encore présélectionné ou prioritaire.

Aux fins du classement CM, les résultats des épreuves Idre Fjäll FIS :

- Si deux épreuves sont organisées, la somme des deux premières places de chaque athlète sera additionnée (bronze et quatrième place = 7 points).
- Les résultats en dehors des 20 premiers ne seront pas pris en compte pour le classement à des fins de priorité ; s'il reste des places, le comité de sélection considérera les classements en dehors du top 20.
- Conformément à la philosophie de soutenir les performances potentielles de médailles, les résultats parmi les 3 premiers seront prioritaires dans les classements en cas d'égalité ou de question.
- Si pour une raison quelconque un ou plusieurs skieurs ne sont pas en mesure de participer aux CM de décembre (c.-à-d. blessure – retour au Canada), le comité de sélection comblera les places en fonction de la philosophie identifiée dans ce document; le comité peut laisser des places ouvertes pour se concentrer sur les skieurs ayant les plus grandes chances de succès aux JTO

Idre Fjäll Événement(s) FIS :

<ul style="list-style-type: none">• Si deux événements FIS sont organisés avec succès (les deux sexes), les athlètes éligibles (et tout skieur de talent tardif identifié) qui se disputent les places seront classés comme suit :• Niveau 1:<ul style="list-style-type: none">i. Tout skieur classé parmi les 3 premiers dans une épreuve sera prioritaireii. En cas d'égalité, elle sera départagée à l'aide d'un deuxième résultat de l'autre épreuve FIS, puis,• Niveau 2:<ul style="list-style-type: none">i. Si un athlète n'a pas obtenu une performance parmi les 3 premiers (médailles) dans l'une ou l'autre des épreuves FIS, ses classements parmi les 20 premiers seront additionnés, puis,• Niveau 3:	<p>Exemples des résultats de l'événement Idre Fjäll FIS :</p> <ul style="list-style-type: none">○ Le skieur 1 – remporte l'épreuve masculine; la médaille les place en tête du classement. En cas d'égalité, leur deuxième résultat parmi les 20 premiers sera utilisé pour le calcul o Le skieur 2- (homme) se classe 5ème et 7ème = 12 points o Skieuse 3 - (femme) place 6e et 6e = 12 points○ Le skieur 2 serait classé au-dessus du skieur 3 car l'égalité serait rompue avec le classement individuel le plus élevé.○ Classé au 6e skieur (plus si des skieurs de talent tardif sont identifiés)
---	--



<p>i. Les skieurs sans classement parmi les 20 premiers seront classés après les skieurs de niveau 1 et 2.</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Si un seul événement FIS est organisé avec succès (pour les deux sexes) à Idre Fjäll, les six athlètes éligibles (et tout skieur de talent en retard identifié) qui se disputent les places seront classés comme suit : • Niveau 1: <ul style="list-style-type: none"> i. Tout skieur classé parmi les 3 premiers dans une épreuve sera prioritaire • Niveau 2: <ul style="list-style-type: none"> i. Le classement final de chaque athlète dans l'épreuve FIS, plus ii. le meilleur résultat de bosses en simple de chaque skieur de la saison FIS CM/ChM 2020-2021, puis • Niveau 3 <ul style="list-style-type: none"> i. Les skieurs sans classement parmi les 20 premiers seront classés après les skieurs des niveaux 1 et 2 sur la base des résultats du CM 2020/21, si disponibles, puis, • Étage 4 <ul style="list-style-type: none"> i. Skieurs sans classement parmi les 20 premiers et sans résultat CM à partir de 2020/21 	<p>Exemples des résultats de l'événement Idre Fjäll FIS :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ Niveau 1 (médaillés) seront considérés en premier, Les skieurs de niveau 2 ensuite, et ainsi de suite ○ Le skieur 1 – place 2e – Étage 1 classement avec deux points. ○ Le skieur 2 – place 20e, points pour le classement dans niveau 2. ○ Le skieur 3 – place 22e dans l'épreuve FIS (Idre) et a un 10e du CM 2020-21 - son score de comptage serait de 15 parmi les skieurs de niveau 3. ○ Le skieur 4 – place 21e aurait 21 points parmi les skieurs de niveau 4.
<ul style="list-style-type: none"> • Si aucun événement FIS n'est organisé avec succès (les deux sexes) à Idre Fjäll, les athlètes éligibles (et tous les skieurs de talent émergents identifiés) qui se disputent les places seront classés pour la priorité du CM de décembre sur la base du classement final du PHP 2020-21. 	

- Le comité de sélection des bosses du PHP attribuera les places ouvertes pour les bosses et les bosses en parallèle du CM en fonction du classement.
- Les skieurs qui n'ont pas obtenu de départ à Ruka seront invités à se rendre à Ruka avec l'équipe ; Freestyle Canada a reçu l'approbation de la FIS pour recevoir des dossards d'entraînement pour un maximum de deux skieurs; Les places d'avant-course ne sont pas prévues pour les skieurs canadiens et les résultats d'une avant-course ne seront pas utilisés à des fins de classement olympique pour deux raisons :
 - i. les résultats n'apparaissent pas sur les résultats officiels de la FIS
 - ii. Les juges peuvent discuter des courses précurseurs pour mieux aligner leurs scores pour les concurrents

Étape 3 – Sélection pour les épreuves CM de l'Alpe D'Huez

- Les médaillés des épreuves de CM de décembre 2021 seront prioritaires pour les places suivantes de CM éligibles à l'Alpe D'Huez.
- Le comité de sélection se réunira post Idre Fjäll pour finaliser les inscriptions aux épreuves de l'Alpe D'Huez



Étape 4 – Sélection pour les épreuves de CM du Mont-Tremblant

- Les athlètes des niveaux A et B seront inscrits à ces événements
- Les athlètes qui ont atteint au moins une 12e place finale dans les épreuves de CM de décembre (MO ou DM) seront automatiquement inscrits aux épreuves de Mont-Tremblant (si les places le permettent)
- Toutes les autres places seront comblées à partir du classement HPP de la liste finalisée de décembre.
- Le comité de sélection peut envisager d'inscrire un athlète à une ou aux deux épreuves en fonction des places disponibles et des notes de classement.
- Les valeurs du classement HPP seront calculées à l'aide d'événements identifiés pour la période : 1 janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Étape 5 – Sélection pour les épreuves de Deer Valley CM

- Les athlètes des niveaux A et B seront inscrits aux épreuves Les athlètes ayant une chance réaliste de se qualifier pour les Jeux seront considérés en premier pour les places de quota disponibles. Les résultats des épreuves DM ne sont pas pris en compte pour la nomination olympique, mais compteront pour l'attribution des places à Deer Valley.
- D'autres places seront comblées au classement du PHP après Tremblant; le comité de sélection n'est pas tenu de pourvoir toutes les places
- Les valeurs du classement HPP seront calculées à l'aide d'événements identifiés pour la période : du 10 janvier 2021 au 9 janvier 2022.

Étape 6 – Sélection pour les épreuves du CM de Post Deer Valley

La participation de l'équipe canadienne aux événements du CM après Deer Valley sera assujettie aux fonds disponibles et aux priorités du programme à ce moment-là. Le comité de sélection utilisera le classement actuel du PHP basé uniquement sur les résultats de 2021-2022 pour sélectionner les skieurs. Les places disponibles peuvent ne pas être comblées.

Athlètes suppléants

Un ou plusieurs athlètes suppléants peuvent être identifiés par le comité de sélection pour des épreuves de CM spécifiques; les athlètes identifiés auront l'opportunité de concourir si un athlète sélectionné n'est pas en mesure de participer. Les athlètes suppléants ne voyageront généralement pas avec l'équipe et ne se verront offrir la possibilité de participer à l'événement que s'il y a suffisamment de temps pour voyager, s'entraîner en toute sécurité et respecter les règles de la FIS pour un athlète remplaçant. (c'est-à-dire, si un athlète est blessé en CM1, un remplaçant pourrait avoir la possibilité de concourir en CM2).

Opportunités de préparatifs de la Coupe du monde canadienne

En tant qu'hôte de l'événement, la FIS offre aux athlètes la possibilité d'être ouvreurs de piste. On s'attend à ce que tout athlète sélectionné pour être ouvreurs de piste soit compétitif et compétent.



- Le comité de sélection utilisera généralement le classement HPP Mogul de l'année en cours pour hiérarchiser les opportunités de pré-course disponibles (jusqu'à quatre par sexe)
- Le comité de sélection ne considérera pas seulement le classement des bosses du PHP mais aussi, le besoin de développement de chaque athlète et les facteurs géographiques.
- Les membres de l'équipe NextGen seront généralement considérés en premier; si des places supplémentaires pour les précurseurs sont disponibles, les athlètes de la province hôte de la Coupe du monde se verront ensuite offrir l'opportunité dans l'ordre dans lequel ils apparaissent sur la liste de classement des bosses du PHP.
- Un soutien limité au coaching HPP peut être offert aux précurseurs

Circonstances exceptionnelles

Un athlète qui progresse dans sa carrière mais qui a un revers en raison d'une blessure, d'un décès dans la famille ou d'une expérience de vie similaire pourrait bénéficier d'une flexibilité supplémentaire en ce qui concerne les classements de bosses du PHP, l'attribution des places en CM et d'autres décisions de Freestyle Canada; ces situations sont appelées « Circonstances Exceptionnelles ». Pour plus de détails, veuillez consulter la section Circonstances exceptionnelles des Lignes directrices de sélection de l'équipe de bosses 2022-2023 disponible sur le site [Web de Freestyle Canada](#).

Processus d'appel et d'audience

Freestyle Canada est lié par le mandat de notre organisation et, dans certains cas, de nos partenaires de performance; tous les efforts sont faits pour prendre des décisions conformes à ces paramètres. Si un athlète estime qu'une décision était incorrecte, il ou elle peut faire appel.

Le but d'un appel est de corriger toute information manquante ou incorrecte ou de corriger toute procédure qui n'a pas été correctement suivie par le comité de sélection ou le personnel du PHP. Les appels doivent être menés conformément à la politique d'appel établie par la CF. La politique peut être consultée sur www.freestylecanada.ski.